
**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du mercredi 2 mars 2016

Le mercredi 2 mars 2016, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 25 février 2016 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Régine CATIN, Conseil régional des Pays de la Loire,
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Monsieur Laurent GERAULT, Conseil régional des Pays de la Loire,
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle PAIN, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Beaufort-en-Anjou,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Absents ayant donné procuration :

Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes, pouvoir à Jacky GELINEAU
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, pouvoir à Benoît BARANGER

Excusés :

Madame Roselyne BIENVENU, Conseil régional des Pays de la Loire,
Monsieur Roch BRANCOUR, Conseil régional des Pays de la Loire,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Monsieur Benoît FAUCHEUX, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Isabelle GAUDRON, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jean-Patrick GILLE, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil régional du Centre-Val de Loire,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **25**

Nombre de membres présents : **11** Nombre de pouvoirs : **2** Nombre de voix : **13**

**Site Natura 2000 « Complexe du Changeon et de la Roumer » : maîtrise
d'ouvrage 2016-2019 et animation 2016-2017**

Vu le Code de l'Environnement,

Vu l'article 5 de la Charte 2008-2020 approuvée par le décret interministériel du 22 mai 2008 ;

Considérant que le site « Changeon-Roumer » (FR2402007) est une Zone Spéciale de Conservation accueillant une biodiversité particulièrement riche sur l'ouest du département d'Indre-et-Loire ;

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.8. Environnement

Considérant que le Parc est maître d'ouvrage de la mise en œuvre du Document d'objectifs (Docob) du site depuis 2010, qui vise à préserver les espèces et habitats d'intérêt européen identifiés ;

Considérant que la convention triennale qui fixe le cadre de cette maîtrise d'ouvrage et de l'animation du Docob arrive à son terme le 31 mars 2016 et qu'il convient de la renouveler cette année ;

Le Parc doit choisir s'il se porte candidat ou non au prolongement de son implication dans la préservation du site.

Si le Parc se porte candidat et sous réserve qu'il soit désigné maître d'ouvrage de l'opération par les membres du Comité de pilotage, il est prévu sur la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017, les coûts d'animation suivants :

- ✓ frais de personnel du Parc (23623,53 €) : chargé de mission Patrimoine naturel (91,5j), le chargé de mission SIG (2j), la secrétaire (2j), la secrétaire comptable (1j), la responsable Comptabilité et ressources humaines (4j) et une stagiaire (2 mois),
- ✓ frais professionnels du Parc estimés : frais d'affranchissement (105 € TTC), frais de déplacement (150 € TTC) et repas (83,88 € TTC),
- ✓ prestation auprès d'un prestataire de service pour le suivi de la population d'Ecrevisse à pattes blanches (2035 € TTC).

Le montant global de l'opération est estimé à 25 964,78 € HT soit 25 997,41 € TTC. Les montants se répartissent entre les financements européens FEADER (50 % du HT soit 12 982,38 €) et État/DREAL Centre-Val de Loire (50 % du HT + intégralité de la TVA soit 13 015,02 €).

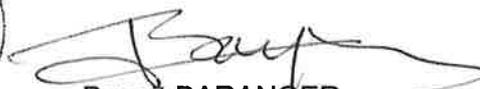
Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- ✓ valident la proposition de candidature du Parc au renouvellement de la maîtrise d'ouvrage et de l'animation du Docob du site « Changeon-Roumer » pour trois ans (2016-2019),
- ✓ valident le cas échéant le montant de l'opération pour la période 2016-2017,
- ✓ autorisent le Président à signer tout document afférent à cette action.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,




Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

- 8 MARS 2016

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du mercredi 2 mars 2016

Le mercredi 2 mars 2016, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 25 février 2016 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Benoît BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Régine CATIN, Conseil régional des Pays de la Loire,
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Monsieur Laurent GERAULT, Conseil régional des Pays de la Loire,
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle PAIN, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Beaufort-en-Anjou,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Absents ayant donné procuration :

Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes, pouvoir à Jacky GELINEAU
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, pouvoir à Benoît BARANGER

Excusés :

Madame Roselyne BIENVENU, Conseil régional des Pays de la Loire,
Monsieur Roch BRANCOUR, Conseil régional des Pays de la Loire,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Monsieur Benoît FAUCHEUX, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Isabelle GAUDRON, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jean-Patrick GILLE, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil régional du Centre-Val de Loire,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **25**

Nombre de membres présents : **11** Nombre de pouvoirs : **2** Nombre de voix : **13**

Contrat d'objectif territorial énergie-climat

Vu le Code de l'Environnement ;

Vu la Charte 2008-2020 approuvée par le décret interministériel du 22 mai 2008, et notamment sa partie 2.2 ;

Considérant que les contrats d'objectifs territoriaux énergie climat de l'Ademe (COTEC) sont de nouveaux dispositifs d'accompagnement de l'ADEME qui soutiennent la réalisation de projets territoriaux exemplaires ;

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.8. Environnement

Considérant que le Parc naturel régional a sollicité de l'ADEME, une aide de 450 000 euros visant à développer neuf actions autour de la transition énergétique et du climat, et permettant la création du poste de Chargé de mission écoconstruction et la valorisation à hauteur de 50 % d'un ETP d'un poste de Chargé de mission énergie-climat ;

Considérant qu'aux termes d'une convention avec l'ADEME, le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine s'engage à atteindre les objectifs suivants :

n° fiche action COTEC	fiche action	Total	Aide Ademe prévisionnelle	Type d'indicateur	Objectif chiffré
1	Adaptation au changement climatique	- €	- €	prioritaire	7 instances techniques du parc ayant travaillé sur le sujet + deux instances de la gouvernance = 9
2	Soutien et développement de l'agro-foresterie dans le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine	63 000 €	31 500 €	prioritaire	5 porteurs de projets ayant planté des arbres dans leurs parcelles agricoles
3	Organiser l'approvisionnement des restaurants collectifs du territoire en produits locaux biologiques dans le Saumurois	32 580 €	16 290 €	prioritaire	8 établissements utilisant des nouveaux produits locaux biologiques (en plus des fruits et légumes)
4	Eco réhabilitation énergétique du bâti : isole toit mais pas tout seul...	68 500 €	24 250 €	prioritaire	15 réhabilitations engagées en auto-réhabilitation assistée
5	Mobiliser vers une économie circulaire valorisant nos ressources locales	35 000 €	17 500 €	non prioritaire	Une étude de faisabilité débouchant sur une déchetterie professionnelle
6	Etude sur les conditions de faisabilité d'une filière économique bois/énergie sur le territoire de la confluence Loire Vienne	30 000 €	15 000 €	non prioritaire	étude réalisée
7	Energies renouvelables participatives	60 000 €	30 000 €	non prioritaire	4 études de montages juridique et financier participatives (avec accord préalable des propriétaires et des investisseurs identifiées pour chacun)
8	Mobilisation des habitants autour des enjeux de l'énergie et du climat	108 025 €	54 013 €	prioritaire	5000 personnes sensibilisées par les animations proposées par le Parc, dans le cadre d'ateliers éducatifs pour les enfants, les jeunes, les adultes, de journées techniques à destination des élus, de comités de pilotages, de temps de concertation, de spectacles ou de visites d'expositions à la maison du parc en lien avec les questions énergie climat du COTEC. Selon le tableau de suivi des publics du Parc.
9	Rêv'italisation villageoise	64 000 €	64 000 €	non prioritaire	2 typologies de communes étudiées (une ligérienne, une centre bourg patrimonial)
Formation	Formation à la transition énergétique et sociétale	5 000 €	2 500 €		
COTEC	Animation : - création du poste de chargé de mission éco construction - valorisation du poste de chargée de mission énergie climat pour la coordination du projet	275 000 €	195 000 €		
	Total	741 105 €	450 053 €		Montant arrondi à 450 000 € dans la demande d'aide à l'Ademe

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.8. Environnement

Seule la part fixe de l'aide est garantie. Elle s'élève à 270 000 € pour les années 1 et 2. La part variable de 180 000 € est conditionnée à l'atteinte d'au moins 60 % des objectifs.

A l'issue des 3 ans, l'atteinte de 100% d'un seul des 5 objectifs désignés comme prioritaires déclenche le versement des 180 000 € restant. Dans le cas d'une atteinte partielle des objectifs, le solde est proratisé au niveau d'objectif atteint.

Ces crédits de fonctionnement soutiennent des actions portées par le Parc ou par des partenaires ayant conventionné avec notre syndicat.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau à l'unanimité :

- ✓ autorisent le Président à signer la convention et tout document relatif à sa mise en œuvre.



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

- 8 MARS 2016